



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>89477</b>	De <b>Mme Ericka Bareigts</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Réunion )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, industrie et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Finances et comptes publics
<b>Rubrique</b> > outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> > aides de l'État	<b>Analyse</b> > CICE. statistiques.
Question publiée au JO le : <b>29/09/2015</b> Date de changement d'attribution : <b>06/10/2015</b> Question retirée le : <b>15/03/2016</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Ericka Bareigts interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le montant du CICE consacré aux Outre-mer. Consécutivement au déploiement du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, un reprofilage des exonérations issues de la loi pour le développement économique des Outre-mer a été mis en œuvre pour éviter les effets doublons. Afin de s'assurer que les deux dispositifs se compensent bel et bien, elle souhaiterait donc se voir communiquer les montants de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi concrètement réalisés dans chaque Outre-mer depuis la mise en œuvre de ce dispositif.